

Réduction des pesticides

Et si on construisait les actions à partir des caractéristiques des acteurs qui les mettront en œuvre

52ème congrès du Groupe Français de Recherche sur les Pesticides

22 au 24 mai 2024





Avant-Propos

SCE, une filiale du groupe KERAN

Sce, en bref:

43 M€ de CA en 2022

40 ans

485 collaborateurs

d'expertise

12 agences en France métropolitaine et Dom-Tom

5 activités



Environnement et Biodiversité



Infrastructure, Mobilité, Système



Hydraulique urbaine



Ville et territoires



Energie



Aménagement & environnement





Dans le département de l'Eure, Seine Normandie Agglomération est situé sur l'axe Seine entre Paris et Rouen.

SNA en bref

- 61 communes dont 54 ont moins de 2 000 habitants
 - 82 615 habitants en 2020
 - 60,7 % de SAU
 - 21 captages gérés en régie
 - Alimentent 42 communes en eau potable
 - 4 captages prioritaires au titre de la conférence environnementale de 2013
 - 3 captages sensibles au titre du SDAGE Seine Normandie 2022-2027
 - Problématiques phytosanitaires et nitrates





SOMMAIRE

01. Contexte de l'étude

Méthodologie de concertation

- O2. Comment nous avons réussi à impliquer les acteurs dans la construction du programme
- Les postures des acteursun rôle pour chacun, chacun joue son rôle
- **104. Les premiers retours** de la mise en œuvre du programme





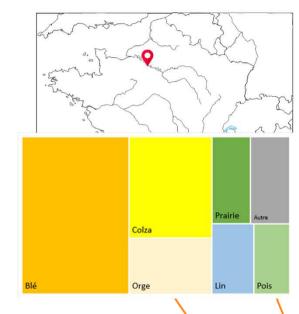
Contexte de l'étude



CONTEXTE



- Etude réalisé sur l'aire d'alimentation des captages de la vallée de la Seine
- 20 km² dont 40% de surface agricole (35% de forêt, 25% de surface artificialisée), 800 ha de SAU, 19 exploitants agricoles
- Zone de grandes cultures (le colza, le blé et l'orge représente 70% de la SAU)





AAC de 4 captages classés prioritaires

 Risques de pollution diffuse aux Nitrates et aux Pesticides (notamment aux herbicides utilisés en grandes cultures)



Agriculteurs très impliqués par l'étude

- Un travail préalable de la collectivité pour sensibiliser les agriculteurs à la démarche en amont
- Des initiatives de progrès plutôt à titre individuel (accompagnée ou non par les opérateurs agricoles)
- Enjeu du programme : **transformer ces individualités en un projet commun** en impliquant très en amont tous les acteurs





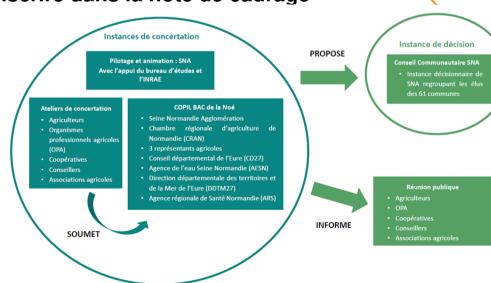
Méthodologie de concertation



Une concertation bien cadrée

Objectif du cadrage : éviter les « frustrations »

- Bien fixer le cadre général de la phase de concertation
 - Objectif de la concertation
 - Livrables
- Méthodologie du dialogue territorial Objet de la concertation (ce qui sera débattu et ce qui ne le sera pas)
- Les règles du jeu (écoute, bienveillance, ...)
- Les modes de décision.
- Interroger en amont tous les acteurs concernés pour identifier leurs craintes, leurs attentes et leurs objectifs spécifiques, puis les retranscrire dans la note de cadrage
- **Être clair sur l'organisation de la concertation**
- Déroulement
- · Quels acteurs
- Rôle de chacun
- Les étapes de la concertation
 - Quelle réunion ou atelier pour quel but
 - Calendrier prévisionnel



La prise en compte des priorités de tous les acteurs

Des acteurs aux priorités différentes

O Bien cadrer les objectifs particuliers pour permettre un dialogue constructif

- Producteur ou gestionnaire de l'eau potable : Objectifs environnementaux (Nitrates, Pesticides, Turbidité, ...)
- Collectivité : Objectifs territoriaux (Filières locales, Foncier, ...)
- Services de l'état : Objectifs règlementaires
- Agriculteurs : Objectifs sociaux (temps de travail, bonne relation de voisinage, image du métier, ...) et économiques (rentabilité de la ferme, diversification, ...)
- Opérateurs professionnels agricoles : Objectifs de production (niveau de production suffisant pour faire tourner leur outil, Qualité suffisante pour les marchés à valeur ajoutée, ...)

• ...

1ère étape : faire une cartographie des acteurs concernés

2ème étape : bien identifier leurs objectifs.

Ne pas avoir d'à priori sur les objectifs d'une catégorie d'acteurs. Certains agriculteurs priorisent les aspects environnementaux. Les objectifs des opérateurs économiques dépendent de leur stratégie, ...



Faire de l'écoute active et prendre en compte les craintes des agriculteurs

La prise en compte des priorités de tous les acteurs

Réunir les acteurs autour d'une méthode qui permet à chacun de prendre en compte les attentes des autres : la méthode Co-Click'Eau

Principe de la méthode

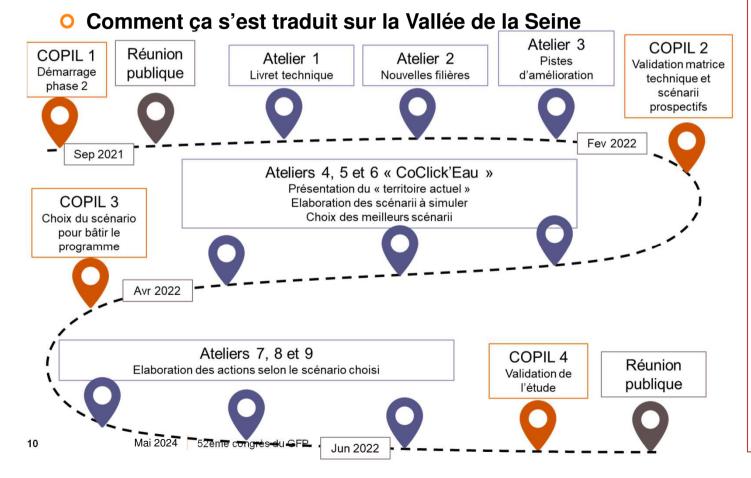
- 1er temps : Décrire les situations culturales d'un territoire et leurs performances environnementales et socio-économiques
- 2ème temps: Identifier les conduites ou les filières qui n'existent pas encore sur le territoire mais qui pourraient être développées
- 3ème temps: Synthétiser l'ensemble de ces données dans une matrice technique qui permettra la simulation de différents scénarios
- 4ème temps : Explorer les différents scénarios prenant en compte les objectifs de chaque partie prenante
- 5ème temps : Choisir le scénario consensus qui servira de socle au futur programme d'actions



La prise en compte des priorités de tous les acteurs

Réunir les acteurs autour d'une méthode qui permet à chacun de prendre en

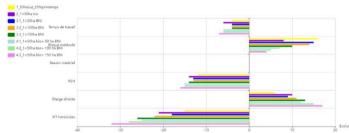
compte les attentes des autres : la méthode Co-Click'Eau



8 scénarios testés

(3 soumis au comité de pilotage)

Simulations de 5 indicateurs choisis

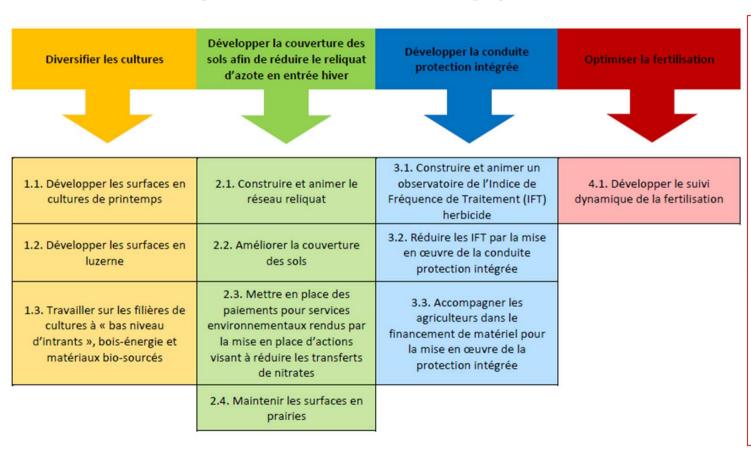


Scénario retenu

- Au moins 25% de la SAU en culture de printemps
- Au moins 50 ha de luzerne
- Au moins 50 ha de cultures conduites selon les principes de la Protection Intégrée

Un programme d'actions simple et partagé par tous

11 actions réparties sur 4 axes stratégiques



Résultats attendus

Territoire en 2021

Indicateurs de référence				
SAU	800 ha	IFT Herbicide	2,73	
Marge directe	321 €/ha	REH	99 uN/ha	
Temps de travail	277 min/ha	Risque molécule	0,29	

Simulation scénario choisi

Indicateurs de référence				
SAU	800 ha	IFT Herbicide	2,24 (-18%)	
Marge directe	350 €/ha (+9%)	REH	65 uN/ha (-35%)	
Temps de travail	266 min/ha (-4%)	Risque molécule	0,33 (+15%)	

- Pas d'impact négatif sur les marges et le temps de travail
- Diminution de 18% des Herbicides
- Diminution de 35% des fuites de nitrates





Les postures



Les postures : un élément primordial souvent négligé

Une place pour chaque acteur, chaque acteur à sa place

O Un projet multi-acteurs fonctionne lorsque les rôles sont bien répartis

- Pas de contre-emploi! Un acteur est reconnu par les autres selon ce qu'il produit Sauf exception, on ne demande pas à un agent de collectivité de conseiller un agriculteur sur ses pratiques, comme on n'attend pas un technicien de coopérative sur son expertise en normes de potabilité
- Pas d'action s'il n'y a personne de pertinent pour la piloter! Lorsqu'on a une interrogation sur le projet, on doit savoir très vite à qui s'adresser

Fonctionner comme un réseau pour faire vivre le projet de territoire

- Être **la porte d'entrée** de la structure pour laquelle on travaille Au-delà de son rôle dans le projet, un acteur peut faciliter la mise en relation d'un autre acteur avec une personne de sa structure (même si la demande sort du champ du projet)
- Le « **rendre service** » fait aussi partie de l'instauration d'un climat de confiance et du dynamisme d'un projet de territoire





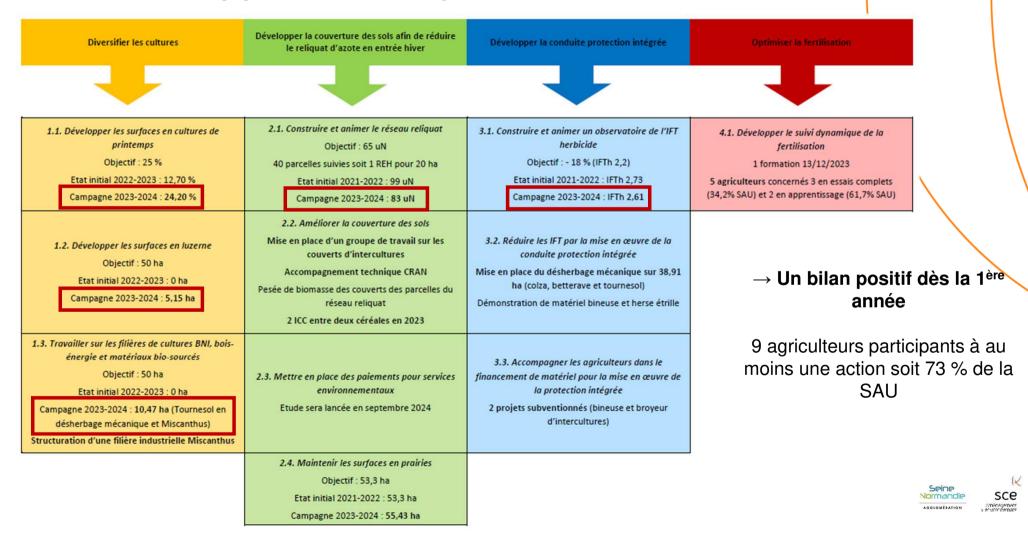


Les premiers retours du programme



Campagne 2023-2024 : Première année de mise en œuvre du programme d'actions

6 conventions d'engagements individuels signés soit 62,1 % de la SAU



Merci de votre attention

Plus d'informations

Julie PETRELLE, Seine Normandie Agglomération, <u>ipetrelle@sna27.fr</u> Christophe BUYS, SCE, <u>christophe.buys@sce.fr</u>



sce

Aménagement & environnement

sce.fr GROUPE KERAN



AGGLOMÉRATION

sna27.fr